



N° 01 – JANVIER 2018

INFORMATIONS STATISTIQUES

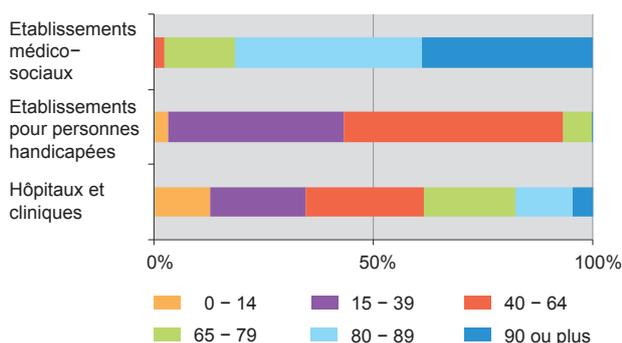
LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE : RÉSULTATS 2016

En 2016, dans le canton de Genève, les 52 établissements médico-sociaux (EMS), qui disposent de 3 830 lits en long séjour, ont hébergé 5 045 personnes. Les 18 établissements pour personnes handicapées (EPH), qui accueillent également des personnes alcooliques ou toxicodépendantes, comptent 1 084 lits et ont accueilli 1 192 personnes. De leur côté, les hôpitaux et cliniques mettent à disposition 2 554 lits. Ils ont traité 82 666 cas¹.

Dans les EMS, huit personnes sur dix ont 80 ans ou plus. Dans les EPH, deux tiers des pensionnaires ont moins de 50 ans. Dans le secteur hospitalier, quatre patients sur dix ont 65 ans ou plus.

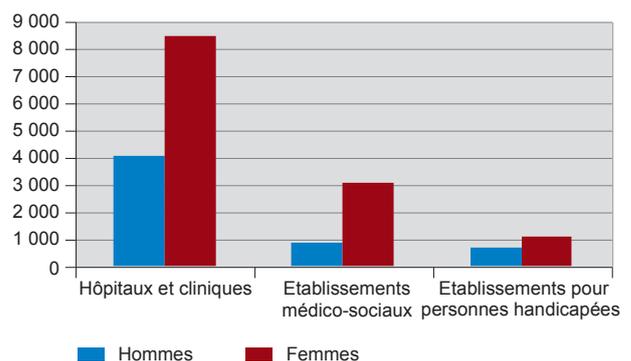
Les EMS comptent 3 946 emplois exprimés en équivalent plein temps au cours de l'année, les EPH 1 788 et les hôpitaux et cliniques 12 579. Ce sont majoritairement des femmes qui sont employées dans chacun de ces trois types d'établissement.

Répartition des cas traités ou des personnes hébergées selon le groupe d'âges, par type d'établissement de santé, en 2016
En % Canton de Genève



Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Emplois exprimés en équivalents plein temps, selon le sexe et le type d'établissement de santé, en 2016
Chiffres annuels Canton de Genève



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

¹ Cas d'hospitalisation sortis durant l'année. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas hospitaliers.

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

Dans le canton de Genève, 5 045 personnes ont été hébergées en long séjour dans un EMS durant l'année 2016, pour un total de 1,408 million de journées d'hébergement.

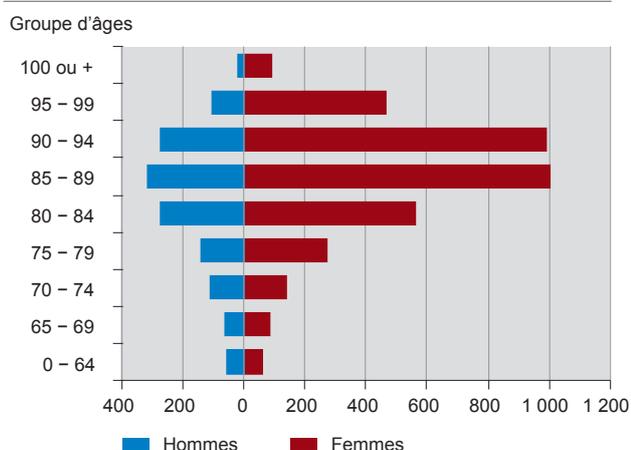
A côté des longs séjours, des places d'accueil pour les courts séjours ont été réintroduites depuis 2015 pour une période d'essai. Trois lits étaient à disposition en 2016 ; ils ont accueilli 57 personnes au cours de l'année.

Les trois quarts (73 %) des résidents en long séjour sont des femmes. Plus l'âge augmente, plus leur part est importante (82 % parmi les 95 ans ou plus).

Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 81 % du total des pensionnaires.

Personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2016

Totaux annuels Canton de Genève

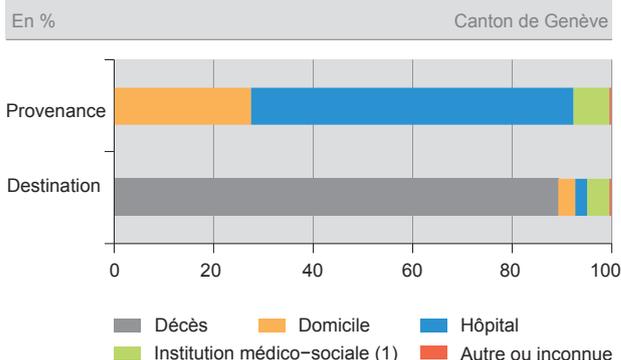


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2016, 1 254 personnes ont intégré un EMS pour un hébergement en long séjour. La majorité d'entre elles (65 %) y sont entrées à la suite d'un séjour hospitalier.

Au cours de la même période, 1 164 personnes en sont sorties. En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (89 % des sorties). Les personnes décédées en EMS ont en moyenne 87 ans et 2 mois pour les hommes et 89 ans et 4 mois pour les femmes. A titre de comparaison, l'âge moyen au décès dans l'ensemble de la population résidente âgée de 65 ans ou plus est, en 2016, de 81 ans et 11 mois pour les hommes et de 85 ans et 11 mois pour les femmes. Il est ainsi moins élevé que celui des personnes décédées en EMS.

Répartition des personnes entrées dans un établissement médico-social selon la provenance et des personnes sorties selon la destination, en 2016



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

A la fin 2016, parmi l'ensemble des personnes âgées de 80 ans ou plus résidant dans le canton, 13 % vivent dans un EMS et 38 % reçoivent des prestations de soins à domicile. Par conséquent, la moitié vivent de façon indépendante, en bénéficiant parfois d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

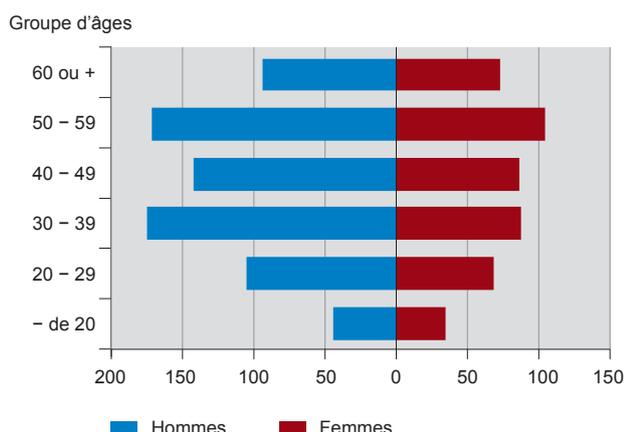
La durée de séjour des résidents est de 3 ans en moyenne. Elle est plus courte pour les hommes que pour les femmes (2 ans et 2 mois, contre 3 ans et 4 mois).

En 2016, 3 946 emplois exprimés en équivalents plein temps ont été recensés durant l'année dans les EMS genevois, ce qui correspond à un emploi équivalent plein temps par lit disponible. Huit employés sur dix sont des femmes. Le secteur des soins regroupe 65 % des employés et le secteur socio-hôtelier les 35 % restants. Dans le secteur des soins, 25 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire, contre 54 % dans le secteur socio-hôtelier.

ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Les caractéristiques de la population hébergée dans les EPH (1 192 personnes) sont différentes de celles des EMS. La population est plus jeune – deux tiers des pensionnaires sont âgés de moins de 50 ans – et les hommes sont majoritaires (62 %). Le handicap mental (42 %) est l'infirmité la plus souvent recensée.

Personnes hébergées dans les établissements pour personnes handicapées, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2016
Taux annuels Canton de Genève

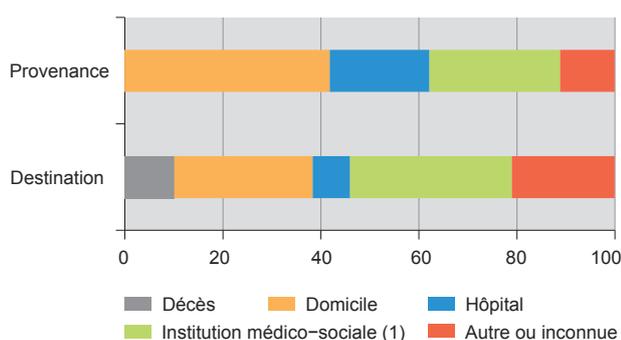


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2016, 190 personnes ont intégré un EPH, dont 80 proviennent de leur domicile, 38 de l'hôpital et 51 d'une autre institution médico-sociale. A l'inverse, 167 personnes en sont sorties. Les séjours se terminent le plus souvent par un changement d'institution médico-sociale (33 %) ou par un retour à domicile (28 %).

Dans les EPH, 1 788 emplois exprimés en équivalents plein temps ont été dénombrés durant l'année. Plus de six employés sur dix sont des femmes. Par ailleurs, 16 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire.

Répartition des personnes entrées dans un établissement pour personnes handicapées selon la provenance et des personnes sorties selon la destination, en 2016
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 2016, le secteur hospitalier stationnaire compte 2 554 lits, dont 614 sont mis à disposition par les cliniques privées. Le taux d'occupation atteint 91 % dans les établissements publics médicaux (EPM) – Hôpitaux universitaires de Genève et cliniques de Montana et Joli-Mont – et 56 % dans les cliniques privées.

Près de 82 700 hospitalisations ont été recensées. Les femmes en groupent 56 %. En enlevant les cas liés aux grossesses ou accouchements², la part des femmes dans le total des séjours hospitaliers passe à 52 %, proportion similaire à celle observée dans l'ensemble de la population résidente.

Les EPM prennent en charge 70 % des hospitalisations, les cliniques privées les 30 % restants.

L'ensemble des cas sortis durant l'année représente 920 995 journées d'hospitalisation. La durée moyenne de séjour s'élève à 11,1 jours (cliniques privées : 6,0 jours; EPM : 13,4 jours). Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 55 % des journées d'hospitalisation et 38 % des patients, alors que leur part dans la population résidente du canton s'élève à 16 %.

Si pour près de la moitié des cas (46 %) le séjour hospitalier était planifié, 44 % des hospitalisations font suite à une admission aux urgences. Les naissances représentent 8 % du total des admissions.

En 2016, 14 % des patients sont domiciliés hors des frontières cantonales, que ce soit dans un autre canton (7 %) ou à l'étranger (7 %). Après les Grisons, Genève est le canton qui enregistre la part la plus importante de patients habitant à l'étranger. Cette part tend à diminuer depuis 2012, année où elle avoisinait les 9 %.

Genève se caractérise également par une faible proportion de résidents traités hors canton (5 %). Parmi les 3 700 Genevois soignés dans un autre canton, les trois quarts l'ont été dans le canton de Vaud.

En ce qui concerne l'infrastructure médico-technique, les hôpitaux et cliniques disposent de 70 salles d'opération et de 21 salles d'accouchement. Ils exploitent 14 appareils IRM, qui ont permis de réaliser 37 800 examens, ainsi que 13 scanners, utilisés pour 58 700 examens.

Les établissements de santé hospitaliers comptent 12 579 emplois exprimés en équivalents plein temps, dont 17 % dans les cliniques privées. Plus des deux tiers (68 %) des emplois sont occupés par des femmes. Les fonctions « services sociaux » et « personnel soignant » sont celles où la part de femmes est la plus importante (respectivement 87 % et 82 %). A l'inverse et sans surprise, les femmes sont rares (14 %) dans les services logistiques et techniques.

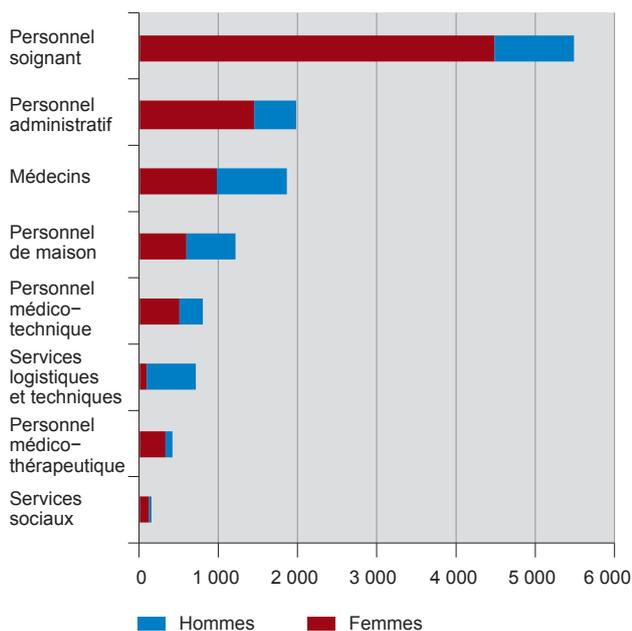
La profession de médecin (y compris médecin assistant) continue de se féminiser. Les femmes représentent 53 % des emplois exprimés en équivalents plein temps, alors qu'en 2010, cette part était de 47 %. A l'échelon suisse, on s'approche de la parité (49 %).

² Diagnostic principal attribué au chapitre « grossesse, accouchement et puerpéralité » de la CIM-10-GM.

Emplois exprimés en équivalents plein temps dans les hôpitaux et les cliniques, selon le sexe et la fonction, en 2016

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la *statistique des établissements de santé (soins intra-muros)*, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Elle se compose d'un volet médical (*statistique médicale des hôpitaux*), portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif (*statistique des hôpitaux*), portant davantage sur l'offre de prestations, le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM) – composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana – et, d'autre part, les cliniques privées et les maisons de naissance.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la *statistique des institutions médico-sociales*. Conduite également par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information peuvent être consultés sur le site Internet :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Hervé Montfort

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2018. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 01 – JANVIER 2018

05.01.2018

